INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Au service des peuples et des nations

Date : 06/10/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'EXPERTS-TES NATIONAUX-NALES EN FORMATION CONSULTANT-TE OU EQUIPE DE CONSULTANTS-TES FORMATEURS EN AGRO TRANSFORMATION

Numéro du projet : Numéro du projet : ONUFEMMES / Projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire »

Durée du contrat/services (si applicable) : 2 mois.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« **Consultant(e) national(e), experts-tes nationaux-nales en formation consultant-te ou équipe de consultants-tes formateurs / ONUFEMMES »**

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org **ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :**

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

L'offre sera placée sous plis scellé et devra nous parvenir au plus tard le **14 Octobre 2020 à 17h00** et comprendra **:**

- **Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail**

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique) (50 points)
2. Méthodologie, organisation et planning d'intervention (50 points)

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe. La meilleure proposition technique (classement selon le rang) ayant totalisé au moins 70% de points sera retenue.
Le/la (candidat(e) ou l'équipe de consultant classé 1er/1ere sera notifié(e) dans les meilleurs délais et une proposition financière lui sera faite. Les honoraires du consultant(e) ou de l'équipe de consultant seront fixés sur la base de la grille des honoraires des consultants nationaux du système des Nations Unies.

Les critères d'évaluation technique

ANNEXE 1 : Critères d'évaluation technique des propositions

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
1.	Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique)	50						
2.	Méthodologie, organisation et planning d'intervention	50						
	Total	**100**						

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

- Formulaire 1 : Qualité de l'expert
- Formulaire 2 : Méthodologie, organisation et planning d'intervention

Formulaire d'évaluation de la proposition technique - - Formulaire 1		points maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
Qualité de l'expert								
1.1	**Qualifications et expériences dans la conduite formation similaires**							
	Expériences dans les domaines spécifiques de la technologie agro- alimentaire, de la transformation du manioc en produits dérivés (cdv manioc)	10						
	Expériences en matière de renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices agricoles	10						
	Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles	5						
1.2	**Compétences et qualifications de l'expert**							
	Diplôme universitaire supérieur : ingénieur en agroéconomie, agroalimentaire et tout autre domaine équivalent	5						
	Expérience d'au moins 10 ans (consultant principale) en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs	5						
	Expérience sur la conception de modèle pratique et la méthodologie de transformation et de conservation des produits agricoles, notamment du manioc	5						
	Connaissance des questions de genre	5						
	Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness	5						
Nombre de points total		**50**						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant					
			A	B	C	D	E	F
Méthodologie et planning de travail								
2.1	La proposition montre-t-elle une compréhension des TDRs de la mission ?	5						
2.2	Les aspects importants de la méthodologie à développer ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15						
2.3	Le consultant a-t-il présenté les un chronogramme de travail détaillé ?	5						
2.4	Le plan de travail est-il bien défini et correspond-il au cahier de charges ?	10						
2.5	La présentation du planning est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	15						
Nombre de points total		**50**						

Projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire »

TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT D'EXPERTS-TES NATIONAUX-NALES EN FORMATION CONSULTANT-TE OU EQUIPE DE CONSULTANTS-TES FORMATEURS EN AGRO TRANSFORMATION

Renforcement des capacités des groupements/Coopératives de la Chaîne de valeur Manioc bénéficiaires du projet Buy From Women

I. Informations sur le poste	
Titre du poste : Consultant-te ou équipe de consultants-tes pour l'accompagnement des groupements/ coopératives de femmes **Département :** ONU Femmes **-** Bureau pays de la Côte d'Ivoire **Lieu :** Côte d'Ivoire, Abidjan et région du bélier voire les zones de déploiement du projet **Rend compte à (titre / niveau) :** Représentant pays d'ONU Femmes	**Grade :** Consultants Experts nationaux **Durée** : 02 mois **Langues requises :** anglais et français

I. Contexte

L'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU FEMMES) œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'Homme et de la paix et la sécurité.

L'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. Cette dernière emploie 65,8% de la population active ivoirienne et 67% de la main d'œuvre féminine. Les femmes ivoiriennes jouent donc un rôle significatif dans la sécurité alimentaire, la production vivrière et maraichère en Côte d'Ivoire. D'une part, 60% à 80% de la production alimentaire est assurée par les femmes. D'autre part, elles occupent un rôle prédominant dans toutes les fonctions : de la collecte à l'approvisionnement des marchés en passant par le transport et la conservation. Pourtant, leurs ressources ne représentent en moyenne que 22% de celles des hommes.
Les femmes dans l'agriculture font aussi face à un accès limité aux autres facteurs de productions, au marché, aux financements, ainsi qu'aux actions de renforcement de capacités (formation, assistance technique et financière) et aux techniques de l'information et de la communication. Cette situation est exacerbée par le contexte de changements climatiques qui affectent notamment la production des principales cultures dans lesquelles elles investissent, notamment vivrières, et réduit leurs rendements.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020, ONU FEMMES a retenu d'accentuer ses interventions sur la lutte contre les vulnérabilités des femmes, l'appui à l'entrepreneuriat féminin, et l'agriculture résiliente. Ainsi, l'entité a initié la mise en œuvre de son programme phare « Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques » axé sur l'accompagnement à la productivité, l'accès aux ressources productives dont la terre, l'accès aux financements et aux marchés à travers on programme AGRIFED. Pour ce programme AGRIFED, l'ONU Femmes a bénéficié d'un financement du gouvernement Coréen par le biais de la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du projet Buy from women.
L'objectif du projet est de **contribuer à l'autonomisation des agricultrices sur le plan économique et de renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée**.
Le projet contribue ainsi à surmonter les contraintes rencontrées par les femmes pour une agriculture productive et résiliente à travers trois résultats attendus :
(1) l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricole ;
(2) l'accès à l'information sur les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices ;
(3) la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés.
L'élément central du projet est le déploiement de la plate-forme « Buy from Women » développée par l'ONU Femmes. Cette plateforme relie les agricultrices aux informations concernant les prix des denrées alimentaires, les conditions du marché et les finances, en leur fournissant un aperçu de la chaîne de valeur agricole. La plate-forme fonctionnera comme un guichet unique pour les agricultrices en Côte d'Ivoire. Ainsi, si les femmes sont responsabilisées, elles pourront libérer tout leur potentiel dans l'agriculture dans un contexte de changement climatique, notamment grâce à cette approche innovante liée aux technologies de l'information et de la communication.
En effet, ce projet vise à soutenir l'entreprenariat féminin dans la chaine de valeur manioc et le renforcement des capacités des organisations / Coopératives de femmes productrices de la région du Bélier dans divers domaines en lien avec l'amélioration de la commercialisation de leur produits par le biais de la plateforme numérique BFW. Face à la récurrence des aléas climatique en Côte d'Ivoire, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ainsi, un plan de renforcement des capacités des femmes membres des OPA s'avère nécessaire pour une valorisation de leurs produits et pour une meilleure utilisation de la plateforme BFW.
C'est dans ce contexte qu'ONU Femmes lance cet appel à consultation à travers ces Termes de Référence pour le recrutement d'experts-tes nationaux-nales formateurs-trices : consultant-te individuel-le, en équipe de consultants-tes formateurs-trices pour la formation des Organisations Professionnelles agricoles féminines de la chaîne de valeur manioc dans la région du bélier.

II. Objectif de l'appel à consultance

ONUFEMMES cherche un consultant ou une équipe de consultant formateurs ayant une expérience avec le monde rural. Ces derniers ayant des spécialistes en la matière peuvent postuler à titre individuel ou en équipe.
Il s'agira, en travaillant en étroite collaboration avec l'équipe WEE de ONU FEMMES non seulement de définir les contenus et les supports de formation pour les 60 OPA de femmes bénéficiaires du projet ; mais aussi de renforcer les capacités productives et organisationnelles des femmes dans les coopératives / groupements avec des activités spécifiques de formation.

III. Formation en agro-industrie : technique de transformation et de conservation des produits dérivés du manioc agro-industrie (transformation et conservation, étiquetage, emballage)

En Côte d'Ivoire, le manioc est cultivé dans toutes les régions Le manioc est beaucoup transformé dans cette zone dans la zone du Bélier. Cependant, la filière manioc connait souvent des crises de pénurie. Ce qui impacte sur la qualité et de quantité des produits finis comme l'attiéké
Les principales causes relevées sont :

- La démotivation des acteurs de la filière, le problème de commercialisation, la longue saison sèche et la dureté des sols, la non-maîtrise et/ou la non-adoption des bonnes techniques culturales etc……
- La dégradation rapide du manioc une fois qu'il a été cueilli.

Pour cela, il est important d'investir dans sa transformation en des produits finis comme attiéké et autres et les pratiques améliorées en matière de stockage de ce tubercule.
Rappelons que, l'attiéké fait partie des mets ivoiriens les plus vendus à l'international. Son process de fabrication, s'il n'est pas bien maitrisé, peut provoquer des problèmes de santé par le biais de l'ingestion d'acide cyanhydrique (HCN) qui ne doit pas excéder 50 mg/kg d'aliment comme dose létale selon le CODEX ALIMENTARIUS.
Pour améliorer la commercialisation et la compétitivité de l'attiéké et des produits dérivés du manioc, il est nécessaire de renforcer les capacités techniques des femmes dans la Chaine de Valeur (CDV) manioc et bénéficiaires du projet BFW. Car, en améliorant la qualité et la salubrité des aliments à travers l'établissement de systèmes de certification et de traçabilité appropriés et une harmonisation des normes, cela va accroitre leur accès aux marchés.
Ainsi, le pari à la fin de chaque séance de formation est de faire passer les bénéficiaires du statut de productrices et de transformatrices de manioc à celui « d'entrepreneures ».

3.1/ Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette formation sont les femmes membres des 60 Organisations Professionnels Agricoles (OPA). Il s'agit des groupements, coopératives et associations féminines de la CDV de manioc bénéficiaires du projet.

3.2/ Objectifs de la formation

3.1.1/ Objectif Général

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires en vue de l'amélioration l'accès et la compétitivité sur les marchés.
Cela va se matérialiser part la qualité des produits, l'emballage et l'étiquetage des produits dérivés du manioc.

3.1.2/ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette formation visent à :

- ❖ Renforcer les capacités des femmes membres des OPA et Coopératives de la CDV manioc dans les techniques de transformation du manioc en produits dérivés
- ❖ Faire acquérir aux femmes des connaissances théoriques et pratiques sur les procédés de fabrication et de conditionnement des produits dérivés du manioc ;
- ❖ Initier ces femmes aux normes et exigences de qualité en matière de fabrication alimentaire.
- ❖ Allonger la durée de conservation des produits finis.

- ❖ Renforcer l'autonomisation des femmes actrices de la CDV Manioc

- ❖ Améliorer l'accès des femmes au marché
- ❖ Contribuer efficacement à l'emballage et à l'étiquetage des produits finis de qualités par les bénéficiaires ;
- ❖ Capaciter les bénéficiaires sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire (HACCP) dans les unités de transformation des produits agro-alimentaires dérivés du manioc.

Augmenter efficacement le revenu et diversifier l'accès aux marchés et donc le revenu des bénéficiaires.

3.4/ Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ Les connaissances théoriques et pratiques des femmes bénéficiaires sur les procédés de transformations et de conditionnement sont accrues
- ❖ Les normes et exigences de qualités en matière de transformation du manioc sont maîtrisées
- ❖ Les techniques de préparation des produits dérivés du manioc sont acquises par les femmes
- ❖ Les techniques de transformations et de conservation des produits dérivés du manioc sont maitrisées par les femmes
- ❖ Les normes HACCP (méthodes et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments) sont maîtrisées par les bénéficiaires.
- ❖ La qualité et la quantité des produits finis dérivés du manioc sont garanties.
- ❖ Le revenu des femmes a augmenté.

3.5/ Méthodologie

La méthodologie sera essentiellement centrée sur les capacitations pratiques de transformation, de conservation et de conditionnement des produits dérivés du manioc (alimentaires et agropastoraux).

Cette formation se déclinera en 03 modules :

- Les conditions de transformation des produits
- La transformation du manioc en plusieurs produits dérivés
- L'emballage, l'étiquetage et le conditionnement des produits finis.

3.6/ Responsabilités et tâches du consultant ou équipe de consultant

L'expert ou les experts déploiera (ont) l'ensemble des activités et tâches nécessaires à l'obtention des résultats attendus de la mission.

- ✓ **Formation des transformatrices des unités artisanales de transformation de manioc aux techniques de transformation avec des produits de qualité.**

La prestation de service comprendra deux phases :

- Phase 1 : Préparation de la formation

- Effectuer d'abord une analyse des connaissances et capacités préalables des productrices.
- Elaborer des modules de formation pratiques et un manuel de formation théorique, illustré et exploitable par les transformatrices, qui servira de référence lors de la conduite de leur activité et adaptés à la capacité d'assimilation des transformatrices.
- Quantifier et présenter les produits demandés par ONUFEMMES ou échantillon de transformation/ de conservation et de conditionnement des produits 2 semaines avant la formation
- Les techniques pour la recherche de marchés ainsi que les méthodes et critères pour acquérir et maintenir de nouveaux clients pour l'attiéké et/ou la pâte de placali et d'autres produits dérivés du manioc seront inculqués.
- Les différentes spécifications techniques généralement réclamées par la clientèle seront définies. Entre autres, il est possible de citer la couleur, le degré de fraicheur du produit, la texture, la durée de conservation, les ingrédients utilisés.
- La formation doit également porter sur les dispositions pratiques à prendre en termes de logistique c'est-à-dire le type et le mode conditionnement ainsi que les délais de livraison et le mode de transport. Il s'agira d'élaborer des documents de formation clairs, précis, présentés de façon didactique et pratique pour les unités de transformation. Le type de supports (texte, visuel, audio ou fiches de synthèse et autres) souhaités sera indiqué par ONUFEMMES.
- Elaborer un plan cohérent de formation tenant compte des différents modules à dispenser et de la capacité d'assimilation des bénéficiaires et proposer un chronogramme et un plan de formation adaptés à l'environnement et à la situation des apprenants dans le strict respect des mesures barrières dans ce contexte de COVID 19.

- Au-delà de ces thématiques, non exhaustives, le prestataire pourra proposer des thématiques de formation qui lui semblent pertinentes pour l'atteinte des objectifs de cette mission.

Les documents devront comprendre (i) les outils de suivi-évaluation de formation (fiches de collectes, indicateurs de résultat à mesurer, et cadre des indicateurs…), (ii) les présentations Power et le point des formations. Ces documents doivent être validés par ONU FEMMES avant le début de la formation. Tous ces documents doivent être présentés et validés à une réunion de cadrage avec le comité de suivi du projet.

- Phase 2 : diffusion de la formation :

- Faire une analyse fine ou une évaluation des prérequis voire des connaissances des apprenantes au début et à la fin de la formation, pour apprécier les niveaux de progressions ;
- Assurer la diffusion des modules de formation dans le respect des règles andragogiques ;
- Former les productrices sur les techniques de transformations et de conservations des produits dérivés du manioc
- Former les transformatrices à maitriser le système de contrôle qualité HACCP des produits dérivés du manioc
- Former les bénéficiaires à maîtriser les étapes majeures de production et le respect du processus de transformation et de conservation des produits
- Elaborer un guide de transformation et de conservation des produits.
- Orienter les bénéficiaires à maîtriser les contraintes de commercialisation.

- Former les bénéficiaires à une meilleure prise en charge des questions environnementale et sanitaire,
- Privilégier autant que faire se peut, des séances pratique de démonstration des notions et opérations clés pour faciliter leur assimilation ;
- Faire des évaluations théoriques et pratiques au cours de la formation ;
- Proposer des attestations de formation à décerner aux bénéficiaires ;
- Rédiger un rapport de formation qui récapitule l'ensemble des informations pertinentes et des éléments clés de la mission, permettant de retracer le processus.
- Elaborer un programme de suivi post-formation des apprenants.
- NB : la formation devra être livrée en respectant les dispositions en cours dans le cadre de la lutte à la diffusion du COVID-19 (distanciation sociale, lavage des mains, port des masques, etc.). Le formateur sera responsable de s'assurer que ces dispositions sont respectées.

✓ **Coaching des unités artisanales de transformation de manioc pour la recherche et le maintien de nouveaux marchés**

Renforcement des femmes sur l'environnement de la transformation, l'étiquetage, l'emballage.

3.7/ Livrables attendus

Livrable 1 – La feuille de route méthodologique

Une feuille de route méthodologique validée du plan formation :

- ✓ L'approche préconisée et basée sur les principes d'andragogie, d'apprentissage par la pratique et d'approche participative.
- ✓ Les différents modules de formation et un plan d'action pour l'intégration des techniques de transformation, de conservation ; d'étiquetage et de commercialisation.

La feuille de route inclura une méthode d'évaluation des besoins en apprentissage du public cible sous forme d'enquête et/ou d'entretiens.

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la signature du contrat.

Livrable 2 – Le contenu de la formation

Le contenu de la formation pour les femmes membres des OPA de la CDV manioc dans la région du bélier.

Le contenu de la formation sera basé sur des éléments suivants :

- Présentation et agenda de la formation, incluant les objectifs d'apprentissage de chaque session ;
- Présentations illustrées avec des visuels, des infographies etc.… Et incluant des notes pour chaque diapositive ;
- Méthodes et exercices avec documentation électronique (au moins 04 exercices pratiques en équipe, et un exercice de jeu de rôle)
- Des évaluation pré- et post-sessions pour évaluer les progrès de connaissances et maîtrise des outils par les participantes avant et après la formation.

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la validation de la méthodologie.

Livrable 3 – Le rapport de formation

Un rapport de la formation comprenant son évaluation et des recommandations portant sur des éventuels de besoins identifiés au cours de la formation (maximum 10 pages).

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la réalisation de la formation.

3.8/ Profil et qualification des consultants

Education :

Diplôme universitaire supérieur : ingénieur en agroéconomie, agroalimentaire et tout autre domaine équivalent

Expérience :

Le ou les consultants doivent avoir :

- Une expertise avérée dans le domaine de la technologie agro- alimentaire, de la transformation du manioc en produits dérivés (cdv manioc)
- Une expérience dans le renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices agricoles.
- Expérience d'au moins 10 ans (consultant principale) et expérience d'au moins 3 ans (consultants en appui équipe) en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs,
- Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles
- Connaissance des questions de genre,
- Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness
- Une grande capacité d'analyse des politiques agroéconomiques et dans le développement rural
- Avoir une bonne expérience sur la conception de modèle pratique et la méthodologie de transformation et de conservation des produits agricoles, notamment du manioc.

Connaissance de la langue : Excellente capacité de communication en Français

Dossier de soumission des propositions:

Le/La Candidat(e) intéressé(e) devra soumettre une proposition technique

- ***L'offre technique devra comprendre :***

- La description de la compréhension de la mission (1 page maximum) ;
- La méthodologie à développer et les tâches envisagées pour atteindre les résultats attendus ;
- Un chronogramme de travail détaillé ;
- Le résumé des compétences du consultant ou de l'équipe de consultant (1 page maximum) ;
  - ✓ Un CV détaillé du/de la candidat(e) de ou de chaque personne de l'équipe de consultant
  - ✓ Le formulaire P11 (UN Women Form) correctement renseigné et signé du/de la candidat(e) ou de chaque personne de l'équipe de consultant (disponible sur le site d'ONU Femmes : http://www.unwomen.org)
  - ✓ Une lettre de motivation adressée par le/la candidat(e) ou le chef d'équipe (consultant principal)
  - ✓ Une copie des diplômes et une copie des attestations de travail, attestation de bonne exécution des formations similaires du/de la candidat(e) ou de chaque personne de l'équipe de consultant

- ✓ Une liste de référence de trois personnes (superviseurs des missions précédents) en indiquant les noms, fonctions, adresse email et numéros de téléphones (pour le consultant principal).

Critères de sélection des propositions

Le processus de sélection sera conduit en 3 étapes :

- Etape 1 : Les candidats avec les dossiers complets et dont les profils correspondent aux exigences de la mission seront retenus sur une longue liste de candidats.

Pour les équipes de consultants, à cette étape, le dossier de chaque membre de l'équipe sera analysé pour s'assurer qu'il correspond au profil recherché. Les dossiers des membres de l'équipe ne répondant pas au profil seront retirés du groupe et ne compterons pas pour les étapes suivantes. Les profils cumulés des membres de l'équipe devront répondre à toutes les exigences du poste.

- Etape 2 : Une courte liste sera établie sur la base de l'analyse des CVs des candidats de la longue liste. Pour la constitution de la courte liste, les critères d'analyse sont : 1- le niveau (prouvé) de qualification/éducation ; 2- les expériences probantes dans les domaines similaires ; 3- les compétences et aptitudes acquises ; 4- le niveau de langues.

Pour les équipes de consultants, à cette étape, l'analyse se fera en cumulant les profils individuels retenus dans l'étape 1.

- Etape 3 : Les meilleurs candidats ayant obtenus une moyenne supérieure ou égale à 70/100 à l'étape 2, verront leur proposition technique évaluée.

L'évaluation des propositions techniques se fera comme suit ;
Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe. La meilleure proposition technique (classement selon le rang) ayant totalisé au moins 70% de points sera retenue.
Le/la (candidat(e) ou l'équipe de consultant classé 1er/1ere sera notifié(e) dans les meilleurs délais et une proposition financière lui sera faite. Les honoraires du consultant(e) ou de l'équipe de consultant seront fixés sur la base de la grille des honoraires des consultants nationaux du système des Nations Unies.

<u>ANNEXE 1 :</u> Critères d'évaluation technique des propositions

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
1.	Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique)	50						
2.	Méthodologie, organisation et planning d'intervention	50						
	Total	**100**						

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

- Formulaire 1 : Qualité de l'expert
- Formulaire 2 : Méthodologie, organisation et planning d'intervention

Annexe 2 : Formulaire 1

Formulaire d'évaluation de la proposition technique - - *Formulaire 1*		Points maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
Qualité de l'expert								
1.1	**Qualifications et expériences dans la conduite formation similaires**							
	Expériences dans les domaines spécifiques de la technologie agro- alimentaire, de la transformation du manioc en produits dérivés (cdv manioc)	10						
	Expériences en matière de renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices agricoles	10						
	Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles	5						
1.2	**Compétences et qualifications de l'expert**							
	Diplôme universitaire supérieur : ingénieur en agroéconomie, agroalimentaire et tout autre domaine équivalent	5						
	Expérience d'au moins 10 ans (consultant principale) en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs	5						
	Expérience sur la conception de modèle pratique et la méthodologie de transformation et de conservation des produits agricoles, notamment du manioc	5						
	Connaissance des questions de genre	5						
	Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness	5						
Nombre de points total		**50**						

Annexe 3 : Formulaire 2

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – *Formulaire 2*		Points maximum	Consultant					
			A	B	C	D	E	F
Méthodologie et planning de travail								
2.1	La proposition montre-t-elle une compréhension des TDRs de la mission ?	5						
2.2	Les aspects importants de la méthodologie à développer ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15						
2.3	Le consultant a-t-il présenté les un chronogramme de travail détaillé ?	5						
2.4	Le plan de travail est-il bien défini et correspond-il au cahier de charges ?	10						
2.5	La présentation du planning est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	15						
Nombre de points total		**50**						

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.